

# Rapport d'orientation - AG 2021



Mesdames et Messieurs les Présidents,  
Mesdames et Messieurs les Elu(e)s,  
Mesdames et Messieurs les représentants des Administrations et des Collectivités,  
Chers (chères) Eleveurs et Eleveuses, Collègues et Partenaires,  
Mesdames, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre participation à nos travaux. Après une Assemblée Générale en distanciel en 2020, c'est un réel plaisir de pouvoir vous retrouver cette année.

Je tiens à remercier très chaleureusement Brigitte MISONNE pour son intervention, riche, éclairante, et qui nous aide à dessiner l'horizon. Cette perspective est essentielle pour inscrire nos travaux dans le champ des politiques publiques. Je reviendrai sur le sujet de la PAC dans un second temps.

Tout d'abord, arrêtons-nous sur la conjoncture. Elle est extrêmement compliquée pour nos trois productions, pour des raisons différentes mais aussi avec un point commun : la flambée des prix des matières premières qui prend en tenaille les productions animales à court terme.

## La nécessaire reconquête en bovin

En bovin, s'il y a un petit sursaut, il n'est pas à la hauteur des besoins et des enjeux. Le mal est fait. Comme en lait d'ailleurs. La production est en chute. **Trop d'éleveurs sont fatigués, faute d'une valorisation de leurs produits, avec un aval fort, structuré et organisé et face à une distribution très puissante, engagée dans une guerre de parts de marché imposant de plus en plus de contraintes aux éleveurs. Cela concourt à atomiser la production. L'Ouest a besoin d'un plan de reconquête en bovin viande :**

- Reconquête du territoire en promouvant l'élevage dans un contexte de déprise en production laitière qui va libérer des terres à vocations fourragères,
- Reconquête des affaires par les éleveurs eux-mêmes, en s'organisant pour gérer l'offre, définir les prix. Accompagner la cueillette ne rémunère pas. Pire et nous l'avons vu, dans le temps, elle paupérise. Cela guette les autres productions. Soyons en conscients car cela peut arriver très vite !
- Reconquête du consommateur : produire pour les besoins du marché est au cœur de la mission de nos organisations économiques. Sans doute faudra-t-il repenser les modes de production pour un marché demandeur de steaks hachés alors que le cheptel de vaches de réforme baisse ?

Je ne peux que saluer l'engagement des OP bovines de l'Ouest qui viennent de décider de s'organiser à l'échelle de la Bretagne et de la Normandie pour travailler sur ces dossiers. Grâce à l'implication d'Eric COIGNARD, Michel COJEAN, Philippe DAGORNE et Louis François LECONTE, la section bovine va être en ordre de marche. Je les en remercie.

## Résister au MPB et résister dans nos élevages de porcs

Comme nous l'avons vu, la situation internationale est tendue pour la conjoncture porcine. Aujourd'hui elle ne permet pas d'accompagner le renchérissement du prix des matières premières. Mais, nous devons 1) résister, 2) nous préparer pour des jours meilleurs.

Résister, tout d'abord au cadran qui se tient relativement bien par rapport aux autres places européennes et ceci en dépit de la pression baissière affichée près de chez nous. **La mise en avant du Porc Français est stratégique, c'est un axe majeur pour résister. Sur ce point, je me félicite que nous ayons décidé à INAPORC d'accroître les moyens de promotion du LPF.** Il faudra sans doute monter encore plus en puissance à l'avenir dans ce sens. C'est selon nous, un axe de travail prioritaire de notre interprofession. Désormais, c'est aux distributeurs, salaisonniers et restaurateurs hors foyer, de conforter la mise en avant du Porc Français auprès des consommateurs.

Résister aussi dans nos élevages. Les trésoreries se tendent. Les OP s'emploient à accompagner les éleveurs dans la mise en œuvre de moyens personnalisés, notamment en matière de trésorerie et ceci pour consolider la situation financière en élevage.

## Assurer la fluidité en porcherie, nous préparer à la baisse de la production

Nous préparer, c'est avant tout, anticiper le court terme. Il nous faut passer l'hiver en limitant la constitution de stocks de porcs en porcheries et ceci pour être au rendez-vous de la reprise. **C'est pour cette raison que nous appuyons, sans ambiguïté, sans réserve aucune, les distributeurs désireux de s'engager avec ambition dans la mise en avant des produits du porc à l'occasion de la traditionnelle période à venir de promotion de la viande de porc.** Empêcher de mettre en avant la viande de porc en rayon serait tout simplement suicidaire pour les éleveurs.

Nous préparer, ne pas se laisser déstabiliser mentalement et nous mettre en ordre de marche pour le moyen et le long terme. Les productions régionales et nationale baissent, et en parallèle, beaucoup d'éleveurs naisseurs-engraisseurs approchant la retraite ou disposant d'une assise foncière importante, arrêtent le naissage. Nous sommes convaincus qu'il y a un très bel avenir pour l'élevage porcin à l'Ouest. Nous souhaitons passer à l'occasion de cette Assemblée Générale un message important aux jeunes éleveurs, salariés d'élevages et futurs éleveurs. Deux axes stratégiques doivent orienter la production :

- Nous manquerons très rapidement de truies, et, penser que l'avenir de l'élevage de porcs reposera sur un modèle engraisseur est non seulement une utopie économique mais, pire, une bombe sanitaire en préparation. Nous ne devons pas orienter la production sur un modèle qui porte en germe l'importation de porcelets. La construction de maternités associatives peut être une réponse mais cela ne suffira pas. Alors, chers collègues éleveurs, **soyez convaincus que l'élevage naisseur engraisseur est le modèle d'avenir, profitable et durable. Pensez « en mode projet », constituez et déposez des dossiers, préparez-vous à construire des maternités !** Il y a un avenir prometteur pour les éleveurs entrepreneurs.
- Dans les années à venir, les cochons libres vaudront de l'or ! Ce n'est pas le moment, cher amis éleveurs, de se faire ficeler par l'abattage. Certains éleveurs le vivent déjà, mal, voire très mal ! Je suis conscient que mon discours n'est pas facile à porter dans le contexte conjoncturel actuel. Mais, **il n'est pas question de se laisser enfermer dans une approche Egalim de circonstance, qui serait au final une contractualisation massive, sans permettre**

**demain la juste valorisation de la baisse de l'offre, et ceci au profit des éleveurs.** Il y a des choses à faire avec la loi Egalim, mais pas n'importe quoi.

## Un SAV de l'Etat pour un plan de filière œuf qui tourne à la catastrophe

En œuf, la conjoncture est mise à mal par le développement de la production d'œufs alternatifs et bio qui, aujourd'hui, pèse gravement sur les cours, en chute libre. Sans réaction, la situation va s'aggraver. La filière œuf a évolué ces dernières années, dans un contexte de double injonction :

- injonctions politiques qui ont abouti à la construction d'un plan filière centré sur la montée en gamme, car comme pour toutes les autres filières, la compétitivité a été exclue du débat des Etats Généraux de l'alimentation.
- injonctions de la distribution qui a donné gratuitement des engagements en matière de mode de production sous pression de mouvements antispécistes. Ces engagements sont aujourd'hui payés par la production.

La crise est aujourd'hui très violente. Elle fait la joie des mouvements antispécistes et anti-élevages car elle illustre dans les faits leur stratégie du garrot : asphyxier l'élevage progressivement ! Elle met à mal les éleveurs et tout un pan de la filière. Nous n'accepterions pas que l'Etat, prometteur du plan filière hier, s'en lave aujourd'hui les mains. Du très bon travail est réalisé par la section œuf sur ce dossier et qui réunit au-delà de nos adhérents. Des propositions concrètes sont sur la table. J'en profite pour saluer et remercier Eric GUELLAFF, Président de la section, pour son implication, son travail acharné et fédérateur. Nous avons bien entendu, le 15 novembre dernier en réunion à la DRAAF, le message de l'Etat : *« vous ne pouvez rien faire collectivement en matière de programmation de la production en dehors d'une Association d'Organisations de Producteurs reconnue, sous peine d'être visés par une procédure pour entente »*.

Si nos adhérents ont décidé de lancer des travaux prospectifs pour mieux organiser la production d'œufs à l'avenir (OP et AOP), ce chantier ne sera pas clos pour traiter la situation actuelle. Dans ces conditions et compte tenu de la responsabilité de l'Etat du fait de ses injonctions, nous demandons au Ministre de réunir à nouveau et sans délai, le tour de table du 15 novembre pour que l'Etat impose des mesures : **vides sanitaires, réformes anticipées, blocage des projets, amendement du cahier des charges bio, indemnisation des mises à l'arrêt de bâtiments de production d'œufs code 3 pour les éleveurs en incapacité financière de poursuivre l'activité, faute de débouchés rémunérateurs.** Le plan filière, promu hier par l'Etat, n'était pas visé par le droit de la concurrence, l'Etat doit aujourd'hui assurer un SAV sécurisé.

## Le coût de l'interdiction du broyage des poussins à la charge du citoyen électeur

Au-delà, l'Etat ne doit pas prendre de nouvelles mesures qui affecteraient la compétitivité de la production d'œufs. Les coûts démesurés liés à l'interdiction du broyage des poussins ne peuvent pas être supportés par la production et ceci tant que cette interdiction ne sera pas étendue au niveau européen. C'est l'équivalent de 100 000 euros par an pour un éleveur moyen ! Le décideur politique doit faire payer le coût au consommateur citoyen et pour lequel il prend cette mesure électorale. **A notre sens, aucun argument ne s'oppose à une CVO sur l'œuf coquille, imposée par l'Etat et collectée par la distribution, dès lors que ces deux acteurs sont alignés pour cette nouvelle injonction !**

## Conforter nos interprofessions : 2 sièges pour les OP de l'Ouest au CNPO

Ces deux dossiers œufs, plan filière et interdiction du broyage des poussins, promus par le CNPO, m'amène à faire un point sur nos travaux interprofessionnels. Vu les messages venant de nos adhérents, il y a visiblement un souci. La question de la gouvernance se pose dans cette interprofession qui vient d'accueillir la distribution qui, semble-t-il, pèse fortement pour imposer ses injonctions et diviser subtilement la production. La Production Organisée n'est toujours pas représentée au CNPO et ceci en dépit de nos demandes. Nous réitérons cette demande mais nous ne la reformulerons pas une troisième fois et prendrons l'absence de réponse comme une fin de non-recevoir et ceci avec la plus haute considération dans le cadre de notre chantier AOP œuf.

Concernant l'interprofession porcine, tout d'abord, je tiens à saluer la présence parmi nous d'Anne Richard qui vient tout juste de prendre la direction d'INAPORC. Nous lui adressons toutes nos félicitations et la bienvenue dans le milieu du cochon. Cela ne doit pas être facile d'arriver dans un milieu chahuté depuis quelques mois mais je dois dire que j'apprécie sincèrement les qualités personnelles d'Anne. Elle prend les dossiers en main et nous ne pouvons que nous en réjouir.

## Conforter nos interprofessions : L'avenir INAPORC dépendra de sa gouvernance

Tout d'abord, en dépit du temps et de l'énergie que Philippe BIZIEN et moi-même avons consacrés pour garder Cooperl dans une interprofession rénovée, cette OP a quitté le collectif, considérant que faire cavalier seul serait plus efficace et profitable à ses éleveurs adhérents. Elle est partie en refusant notre proposition visant notamment à trouver des passerelles, avantageuses pour tous, entre équarrissage collectif et projet d'entreprise porté par Cooperl. C'est son choix, c'est regrettable mais c'est ainsi.

Comme nous l'avions demandé, un séminaire concernant les missions et la gouvernance d'INAPORC s'est tenu en septembre. A ce jour, j'exprime un doute par rapport aux orientations travaillées en séminaire avec toutes les familles. A titre d'exemple, nous n'acceptons pas que l'interprofession affiche publiquement, dans le cadre d'une conférence de presse, que les éleveurs sont prêts à castrer sous anesthésie grâce aux formations INAPORC alors même que :

- rien n'a abouti à ce jour sur la valorisation des animaux castrés,
- le conseil d'administration s'était prononcé en faveur d'une conférence de presse centrée sur la promotion du LPF. Je m'étais exprimé, appuyé par d'autres, en Conseil d'Administration pour demander UN SEUL message. Cela n'a pas été pris en compte.

Sur le dossier castration, depuis plusieurs mois, l'interprofession avance pour servir l'Etat et l'aval sans écouter. Nous en prenons acte et informerons les éleveurs.

Là aussi, comme en œuf, nous n'allons pas nous user à demander éternellement. Nous attendons des changements notamment sur :

- l'établissement de l'ordre du jour des CA et bureaux,
- la concentration des travaux d'INAPORC sur les dossiers collectifs de filière, les dossiers de famille et notamment amont, devant être traités par les familles et donc par l'amont, pour l'amont. Ils ne basculent dans le champ interprofessionnel que si l'amont le décide,

- le fonctionnement du collège production : nous souhaitons travailler main dans la main avec le syndicalisme au sein du collège production. S'il y a refus, nous en prendrons acte,
- la mobilisation de moyens dédiés, solidairement avec les autres interprofessions, non pas pour communiquer sur les dossiers interprofessionnels et les logos de chapelles, mais pour organiser l'influence, de façon générique, sur les dossiers anti-viandes et anti-élevages,
- l'inscription à l'ordre du jour du CA d'INAPORC des dossiers qui sont traités au Comité de Liaison des Interprofessions (CLIA) avec comptes rendus des travaux.

## Le monde rural, première victime des politiques publicitaires

Je tire la sonnette d'alarme concernant la dérive politique, de fond, tendancielle, grandissante, qui consiste à bâtir un discours politique s'adressant à un électorat majoritairement urbain, basé sur une instrumentalisation des activités rurales, notamment agricoles, avec des mesures contraignantes s'imposant uniquement à un électorat minoritaire rural. **Nous alertons nos organisations nationales sur cette dérive, que nous ne pouvons pas encourager en allant discuter techniquement sur les dossiers avec les administrations centrales sans accord politique préalable sur les principes de fonds des réformes.**

Une des dernières initiatives du ministère de l'environnement visant à faire évoluer les textes installations classées ou valorisation des effluents d'élevages sont illustratifs de cette dérive. Sous couvert d'une ambition affichée de simplification et d'harmonisation, ces projets de texte se traduiront, s'ils étaient adoptés, par des contraintes encore plus fortes pour les éleveurs avec un risque réel de désertification de nos territoires ruraux en matière d'élevage. Faire passer par exemple la règle des 100 mètres à 200 mètres est tout simplement une idée ubuesque, surtout pernicieuse, qui cache mal un arrêt de mort programmé pour de nombreuses familles d'éleveurs. Nous contestons ces projets. **La mise en application de ces textes conduirait à une remise en question de la vocation agricole des territoires ruraux, en reléguant les activités d'élevage dans les espaces que l'urbanisation croissante des territoires lui laissera.** Nous pensons que cette initiative serait finalement la traduction concrète d'orientations politiques imprégnées d'une certaine pensée urbaine, qui ne voit plus dans l'espace rural un lieu de travail et de production de richesses, mais un simple cadre de vie et de loisirs.

## Les Productions Organisées, maîtres d'œuvre de l'excellence sanitaire

La maîtrise du sanitaire est un autre enjeu important pour l'avenir de nos territoires ruraux. Pour cette raison, nos organisations de producteurs sont impliquées en premier chef dans ce domaine et ceci au travers de la mise en œuvre de Plans Sanitaires d'Elevages (PSE) et l'emploi de vétérinaires salariés. Cela engage la performance de nos élevages qui repose sur la collaboration rapprochée d'équipes pluridisciplinaires - environnement, bâtiment, alimentation, génétique, conduite d'élevage, etc... - qui associent le vétérinaire comme acteur pivot. Cela engage aussi la protection sanitaire de notre territoire et notre capacité à gérer les crises sanitaires sur le terrain. Alors que l'excellence sanitaire à l'Ouest est fréquemment montrée en exemple, certains, lobbyistes de tout poil, savamment organisés et machiavéliques, agissent de manière concertée, en sous-marin, par entrisme au sein des services de l'Etat, pour casser ce qui marche bien, et, au final remettre en cause nos PSE. **Ce que nous avons construit de façon efficiente et compétitive au service des éleveurs et de la filière ne peut être pris en otage pour servir des intérêts financiers qui nous dépassent. La financiarisation du sanitaire peut conduire à un champ de ruines.** Nous demandons au ministre de

l'agriculture, dont nous connaissons l'attachement à l'excellence sanitaire, de ne pas permettre la dérive du sanitaire.

## Les OP et AOP, maillons essentiels pour la PAC

Après ces quelques mots concernant nos dossiers d'actualité, projetons-nous dans la Politique Agricole Commune et ceci sur la base de l'éclairage de Madame MISONNE que je remercie à nouveau. Deux mille vingt-trois sera une échéance importante, c'est vrai, mais ce ne sera, à notre sens, qu'une première étape d'un processus plus long. C'est aussi pour cela que nous tenons à réaffirmer ici, très clairement, que nos OP seront le maillon essentiel pour la mise en œuvre de la PAC demain.

### Pourquoi ?

Tout d'abord, les OP que nous représentons sont des organisations créées par et pour les agriculteurs. Nos OP et leurs associations d'OP, agissent pour l'intérêt des éleveurs dans la mise en marché de la production tout en offrant des garanties, une alimentation responsable et qualitative, pour les consommateurs. Cela est essentiel, cela est à l'opposé de ce que décrivent certains mouvements destructeurs de l'élevage et de l'agriculture et qui tentent de présenter les éleveurs en victimes d'un système capitalistique instrumentalisé. Nous n'acceptons pas ces discours dégradants, car ils ne reposent sur rien pour ce qui est de nos organisations de producteurs. **Nous, éleveurs, sommes fiers de notre métier, nous sommes responsables de nos décisions et ne sommes pas instrumentalisés par qui que ce soit au sein de nos OP.**

### Le pouvoir de marché, cœur de mission des OP et AOP

Acteurs de notre destin, nous agissons dans le cadre d'OP et d'AOP car ce sont aussi les meilleurs outils au service des éleveurs pour répondre à un des objectifs importants de la Politique Agricole Commune : le pouvoir de marché dans la chaîne alimentaire. Sur un marché agricole fortement compétitif et caractérisé par une forte concentration des acteurs de l'aval, l'OP et leurs associations sont le seul mode d'organisation qui permette aux agriculteurs :

- **d'avoir un poids pour peser dans les négociations,**
- **de soutenir la dynamique d'investissement,**
- **de répondre aux préoccupations des consommateurs sur les enjeux sociétaux, environnementaux et sociaux d'une agriculture durable.**

Concernant notamment les dispositifs d'aides, la PAC est en train de muter progressivement vers une PAC projet. Cela tombe bien, c'est notre ambition, c'est l'intérêt de nos adhérents qui bâtissent l'avenir, des éleveurs en mode projet. Notre compétitivité sur le marché international et la réponse aux attentes sociales ne passeront que par l'investissement, par les projets pensés au plus près de la réalité de terrain et en contact permanent avec les besoins du marché.

## Les valeurs fortes des OP/AOP pour une PAC efficiente

- 1) **Nous sommes un des moteurs du changement.** Nos OP et leurs associations permettent aux éleveurs d'entreprendre et d'investir pour s'inscrire dans des démarches de progrès et d'amélioration continue.
- 2) **Nous sommes des acteurs de la ruralité.** Les OP et leurs associations participent à tisser un véritable maillage pour la dynamique des territoires.
- 3) **Nous sommes vecteurs d'une croissance responsable.** Notre modèle est fondé sur le collectif, la solidarité, la responsabilité et l'équité.
- 4) **Nous sommes garants de la liberté d'entreprendre des éleveurs.**

Les enjeux sont nombreux pour demain, ils sont économiques, sociaux, sanitaires, environnementaux et sociétaux. Et, nous sommes engagés dans tous ces domaines.

- **L'économie :** notre première mission est de promouvoir les productions dans la mise en marché, en facilitant la mutualisation entre exploitations et en recherchant la meilleure valorisation possible, et sur le marché et dans la mise en œuvre de démarches de progrès. Notre premier objectif est la rémunération des éleveurs.
- **L'environnement :** nous sommes en accompagnement permanent des éleveurs, que ce soit pour la mise en œuvre de la réglementation ICPE, la valorisation des effluents en optimisant la fertilisation équilibrée des cultures ou en contribuant à la production d'énergie, la mise en place de moyens mutualisés pour l'obtention de certificats HVE ou « Agriculture Biologique », la décarbonation des productions, l'insertion paysagère des bâtiments, les économies d'énergie.
- **Le social :** sur le marché européen, nous jouons en tête pour les salariés d'élevage et d'OP. Bien évidemment, cela nous pénalise en termes de compétitivité, peut-être, mais nous sommes attachés à cette dynamique sociale pour le développement durable de nos productions. C'est dans ce même esprit que nous promovons l'exploitation agricole à capitaux familiaux, à mille lieux des intégrations capitalistiques en recherche permanentes d'opportunité de dumping fiscal et social dans l'espace européen.
- **Le sociétal :** nous agissons et le prouvons avec le développement des productions alternatives qui répondent à des exigences de bien-être - plus grande liberté des animaux, traitement de la douleur, avec la mise en œuvre de programmes de recherche appliquée et collectifs en élevage...
- **Sanitaire :** notre échelon d'organisation est adapté pour répondre à la fois aux besoins des éleveurs et à ceux des consommateurs et des citoyens. Biosécurité en élevages et pendant le transport, consommation raisonnée d'antibiotiques, surveillance des gripes, plan salmonelles, plan SDRP... sont autant d'axes de travail qu'investissent nos OP pour la qualité des produits, pour préserver la santé des animaux, pour préserver l'excellence sanitaire à l'échelle territoriale.

**En conclusion, je souhaite adresser un message fort : le meilleur échelon pour défendre les intérêts des éleveurs, ce sont les organisations de producteurs et associations d'organisations de producteurs. C'est le meilleur échelon pour pouvoir mettre en œuvre des programmes collectifs s'inscrivant dans la PAC, et notamment via des programmes opérationnels.**

Enfin, je tiens, de nouveau, à vous remercier toutes et tous, à remercier les administrateurs des différentes sections, les présidents de commissions pour leur implication dans nos travaux. Je tiens à remercier et à saluer les élus et les équipes des organisations professionnelles agricoles en région : FRSEA, CRAB, CRJA et LCAOuest. Je tiens à saluer et féliciter Michel COURADES qui a accepté, et ce n'est pas évident, de présider dorénavant le collège porc de notre organisation nationale, la Coopération Agricole. Je tiens à saluer les équipes d'INAPORC, du CNPO, et d'INTERBEV qui travaillent avec nos équipes dans un esprit de collaboration constructive, les équipes de nos instituts techniques de recherche : IFIP, ITAVI, institut de l'élevage. Un grand merci à notre représentant impliqué à Bruxelles, Christophe HAMON pour BREIZ EUROPE. Je souhaite adresser un message chaleureux de remerciement à toutes celles et ceux qui se sont impliqués dans la construction de l'AOP porc, en Région et à Paris avec la FNP et LCA, à son Président Jean-Luc CHEREAU, aux membres des commissions. Enfin, je souhaite saluer le travail impliqué des collaboratrices et collaborateurs de l'UGPVB, la qualité des expertises qu'ils produisent, régulièrement saluées, très souvent sollicitées par l'extérieur.

Merci

Michel BLOC'H